

COMMUNE DE GIVORS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2023

Convocation : 24/11/2023

Affichage liste délibérations : 01/12/2023

Conseillers en exercice : 35 PRÉSIDENT : Monsieur BOUDJELLABA

Présents : 30 SECRÉTAIRE : Monsieur JOUVE

L'an deux mille vingt trois, le trente novembre à 19 heures, en salle du conseil municipal.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabih LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Madame Françoise BATUT ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Solange FORNENGO ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Madame Nathalie BODARD ; Monsieur Hocine HAOUES ; Madame Sonia BRAHMI ; Monsieur Abdel YOUSFI ; Madame Dounia MEFTAH

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Madame Laurence FRETU a donné procuration à Monsieur Cyril MATHEY

Monsieur Tarik KHEDDACHE a donné procuration à Monsieur Gregory D'ANGELO

Monsieur Ali SEMARI a donné procuration à Madame Sonia BRAHMI

Madame Yamina KAHOUL a donné procuration à Monsieur Abdel YOUSFI

ABSENT

Madame Edwige MOIOLI

DEL20231130_2

VOEU À L'OCCASION DES 40 ANS DE LA MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ ET CONTRE LE RACISME

RAPPORTEUR : Foued RAHMOUNI

40 ans déjà que la marche pour l'égalité et contre le racisme s'est déroulée

Tellement de chemin parcouru depuis, tellement encore à arpenter collectivement pour concrétiser chaque jour un peu plus la promesse d'égalité entre toutes et tous.

Rappelons tout d'abord le contexte de cette marche. L'arrivée au pouvoir de François Mitterrand laisse espérer un apaisement des relations entre la police et la population, une réduction des inégalités par la réduction du chômage dans les quartiers et enfin et surtout l'effacement du climat xénophobe de ce début des années 80.

L'automne 1982 et le premier semestre 1983 marquent un tournant à cet égard :

- Multiplication des crimes racistes,
- Victoire électorale du Front National, grâce à un accord avec le RPR, lors des élections partielles à Dreux,
- Toumi Djaija, président de SOS Minguettes, est pris pour cible par un policier et reçoit une balle dans le ventre.

Émerge alors l'idée d'organiser une marche.

Ils sont 32 à partir du quartier de La Cayolle à Marseille, le 15 octobre 1983, pour un périple de plus de 1 000 kilomètres à travers la France et avec comme slogan "Vivre ensemble avec nos différences dans une société solidaire". Dès le départ, les initiateurs de la marche, organisés en collectif, refusent toute récupération politicienne et réaffirment sans cesse le caractère politique et républicain de la Marche.

Si le regard médiatique et plus largement citoyen sur la marche est bienveillant, le climat reste pour autant pesant. Habib Grimzi est défenestré du train Bordeaux/Vintimille le 14 novembre, ce qui donne un nouvel élan à la marche.

L'arrivée à Paris le 3 décembre 1983 rassemble plus de 100 000 personnes, derrière le slogan "Égalité des droits, Justice pour tous".

Par ce vœu, le conseil municipal de Givors tient à rendre hommage à l'initiative portée par Toumi Djaija, Djamel Attalah, Farid l'Houa, Malika Boumedienne, le prêtre Christian Delorme et le pasteur Jean Costil.

Nous tenons également à réaffirmer que la concrétisation dans notre commune des promesses républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité est un combat quotidien. Cette concrétisation ne se décrète pas, elle doit prendre corps dans chacun de nos actes et dans chacune de nos paroles. Œuvrons inlassablement pour la fraternité entre toutes et tous.

Dans ce contexte et pour faire face au racisme et discrimination persistants,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

32 VOIX POUR

2 VOIX CONTRE

Monsieur RIVA ; Madame BODARD

DÉCIDE

- DE SOUTENIR les demandes portées par la coordination nationale des 40 ans de la marche, en demandant :
 - un véritable plan global pour les quartiers en difficulté, avec un ministère de la Ville disposant de pouvoirs réels,

- la mise en place d'un grand plan national d'action et de lutte contre les discriminations, s'appuyant sur des plans locaux portés par les communes, les administrations, et l'État,
- la tolérance zéro sur les actes de racisme,
- que l'État et les médias portent un regard objectif, donc plus positif sur les quartiers populaires, afin de participer à l'unité et à la cohésion de notre société,
- le retour d'une police de proximité et des gardiens de la paix.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

Le secrétaire de séance,

Robert JOUVE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.